

COMPTE RENDU

CSE 30 mai 2024

L'expérimentation « prospection prestataires » c'est NON ! ON VEUT DES RENFORTS, PAS DES PRESTATIONS !

S'appuyant sur la feuille de route 2024, France Travail se donne comme objectif d'accélérer les recrutements et donc entre autre, d'accroître la prospection des entreprises. La direction envisage-t-elle de renforcer nos équipes entreprises ? Non !

Une enveloppe de 9 millions est consacrée à l'expérimentation. Les prestataires choisis appelleront des employeurs pour le compte de FT afin de qualifier les fichiers, prospector une partie des entreprises de 0 à 250 salariés – tirées au sort ! –, prendre contact avec et recueillir le besoin éventuel avant de le transmettre aux conseillers entreprises. Les collègues auront un délai de 48 heures pour reprendre contact avec l'employeur ayant émis un besoin, comme pour toute forme de contacts. Quels sont les risques sur l'accroissement de la charge de travail des CDE ? La direction botte en touche.

Du côté du choix du prestataire, les exigences de France Travail, en tant que décideur, sont inexistantes. La **CGT** avait posé une colle à la direction : *puisque le prestataire devra faire rayonner l'offre de service de France Travail, quelles sont les formations prévues pour ces salariés ?* **Aucune formation bien sûr, seulement un script à lire aux employeurs !** Depuis, la direction a revu sa copie, la DG travaille sur un module de formation à destination des prestataires choisis. D'ores et déjà, la DG attend d'eux des connaissances de l'offre de service de France Travail. Doit-on comprendre que sont attendus les prestataires privés déjà sous marché et les sociétés de travail temporaire ?

France Travail va-t-il structurer le marché privé et garantir la réalisation de bénéfices ?

Imaginons : le gouvernement fait une loi, le « Réseau Pour l'Emploi » qui transforme Pôle Emploi en France Travail et intègre dans un réseau de partenaires des entreprises privées comme les sociétés de travail temporaire. Imaginons : ces sociétés gagnent un marché de 9 millions d'euros qui leur demande de prospector des entreprises, en gros, ce qu'elles font déjà. Imaginons : elles profitent d'être payées par le secteur public pour prospector pour leur propre compte – avec un beau fichier en cadeau -pendant qu'il est martelé qu'à France Travail, il n'y aura ni embauches supplémentaires, ni augmentations de salaires.

La **CGT** refuse cette externalisation ! La **CGT** a voté contre l'expérimentation !

La **CGT** propose aux agents une réflexion sur l'utilisation des 9 millions d'euros :

Quizz : Comment utiliser 9 millions d'euros ?

Pour la direction :

- Une nouvelle prestation, avec des salariés mal payés et sous pression d'objectifs de rentabilité.
- Un script remplace le travail d'un agent.
- Un tirage au sort absurde des entreprises concernées par la prospection externalisée.
- Des profits réalisés sur l'accompagnement.

Pour la **CGT** :

- 150 postes de CDE en CDI payés 2100 € net par mois.
- Le respect de nos qualifications
- Un service de proximité adapté à nos territoires avec nos connaissances.
- Un service public fort, gratuit, de qualité.

Une réorganisation à la Direction Régionale ?

En ouverture du CSE, la Directrice Régionale nous annonce officiellement son départ vers la région Occitanie. En parallèle, la direction avait entamé un travail pour adapter la gouvernance de FT à la transformation. La direction nous informe avant de nous consulter le mois prochain sur deux sujets. La direction ne parle pas de réorganisation mais « d'ajustements ». Pour les élus **CGT** il y a bien une réorganisation du moment où les services sont redéfinis et les locaux modifiés.

Information avant consultation sur l'évolution de l'organisation de la DRAO et de la DSRE

La direction annonce la création d'un service « Relations extérieures et appui à la gouvernance » au sein de la Direction du cabinet et de la Stratégie des Relations Extérieures (DSRE) pour répondre aux sollicitations institutionnelles et politiques. Le service « partenariat stratégique » évolue en « développement économique et de l'insertion professionnelle ». Ce qui nous alerte, c'est que ces nouveaux services ont désormais des nouveaux axes de compétences et des missions supplémentaires. La **CGT** questionne : comment, à effectif constant, la charge de travail va-t-elle évoluer pour les agents ? La direction nous répond qu'elle s'adaptera.

Du côté de la Direction Régionale Adjointe en charge des Opérations (DRAO), un nouveau service « Direction du suivi des projets d'accompagnement et à la transformation », le Pôle Indemnisation devient le « Service Indemnisation ». La **CGT** demande pourquoi la mission de la lutte contre les non-recours aux droits n'est pas attribuée à ce Service Indemnisation, mais au service « partenariat et formation ». La direction indique qu'il s'agit de travailler avec un maillage associatif et institutionnel pour informer les ayants-droits éventuels. Soit, mais pour la **CGT** on pourrait aussi renforcer la recherche d'information sur les fins de contrats –ce qui nécessite moyens et effectifs-, la direction dit qu'elle y travaille.

Information avant consultation sur le projet d'aménagement de la Direction Régionale Bâtiment Le Floral

Objectif : réunir la DT76 et la DSI de Rouen dans les locaux de la Direction Régionale de Rouen. Le projet a pour objectif aussi l'optimisation des mètres carrés, en ce sens la direction a réalisé des plans. La CSSCT a soulevé déjà des alertes et des remarques que la direction a commencé à reprendre pour travailler dessus.

Les élus CSE, dont ceux de la CGT compris, mandatent la CSSCT pour analyser l'ensemble du projet avant la consultation.

Information sur l'Intelligence Artificielle au sein de France Travail Normandie

Suite à des demandes régulières des organisations syndicales de faire un point sur l'Intelligence Artificielle à France Travail, la direction nous fait le point sur LEGO.

Pour rappel, LEGO est le diminutif de « contrôle de la LEGalité des Offres ».

La **CGT** publie régulièrement des enquêtes sur les offres illégales diffusées sur francetravail.fr, [ici](#), celle de janvier 2024. Enquêtes que la DG de France Travail conteste et minimise systématiquement. LEGO est donc une réponse de la DG à un problème qui n'existe pas ?!

L'IA, ça n'est pas que LEGO. Le chantier est bien plus vaste que le seul contrôle de légalité des offres d'emploi. La **CGT** demande que la DR informe les élus en CSE au fil des projets (par exemple « Chat FT » le futur « nouveau compagnon » de l'agent).

Information sur la mise en œuvre du projet « Socle SI RH » OSIRHIS

Le logiciel OSIRHIS nous est présenté, remplaçant Peoplesoft obsolète. Il serait un outil plus simple, évitant les doubles saisies et bénéfique à l'organisation du travail. Des formations sont prévues pour les utilisateurs.

Il faudra désormais passer par OSIRHIS pour les demandes d'acompte.

Information sur la notification du plafond d'emploi Normandie

La cible des CDD est de 176 et la direction nous informe qu'elle est déjà engagée à 88% au 31 mai ! La direction indique qu'elle souhaite intensifier l'emploi des contrats de professionnalisation.

Pour la cible CDI, accrochez-vous, voici le calcul : sur un renfort national de 300 équivalent temps plein (ETP), l'établissement Normandie reçoit 13 ETP pour la mise en place de France Travail. MAIS ! OPERA considère que nous sommes trop nombreux en Normandie et qu'on doit rendre 33.59 ETP. Résultat on nous annonce qu'il faudra rendre 20.59 ETP !

Trop d'agents en Normandie ?! Selon OPERA et donc la direction, la raison c'est que la DEFM baisse tendanciellement. C'est ce qui expliquerait qu'environ 105 ETP ont été rendu depuis 2017.

La DR met aussi en avant une particularité régionale : le nombre de petites agences –comprenant des charges fixes identiques ELD, AIJ, CEJ, Glo... -. La directrice régionale nous indique avoir réclamé une modification des inducteurs pris en compte par la DG pour ce calcul.

Pour la **CGT**, un renfort de 300 ETP au national pour un projet de l'ampleur de FT est notoirement insuffisant. La direction, sur injonction du gouvernement, compte sur la mise en place de prestations et de sous-traitances (483.3 millions d'euros cette année !). Pour la **CGT** ce « pognon de dingue » devrait être utilisé pour donner de vrais moyens aux agents d'accompagner les privés d'emploi ! **Pour ce faire, un seul moyen, recruter des agents en CDI !**

La **CGT** pointe une incohérence entre la cible des effectifs fixée par la direction et la multiplication des expérimentations, [les plans de licenciements](#) passés, en cours et à venir, l'inscription par anticipation des BRSA sur exigence des départements. La **CGT** fait le lien avec les expressions des collègues rencontrés en visite de site qui voient leur charge individuelle de travail augmenter régulièrement.

Informations RH

La direction nous informe des nominations des directeurs territoriaux suivantes au 1^{er} juillet :

- 14 : Frédéric Montandreaux
 - 27 : Christophe Birette
 - 50 : Samir Ghalem
 - 61 : Valérie Groult (différé au 1^{er} octobre)
- AIJ : l'information est donnée, les lettres de mission sont prolongées jusqu'au 31 décembre 2024.
- CEJ : la direction nous indique qu'au démarrage l'objectif seuil était de 100 000 au national, aujourd'hui la DG veut un plafond de 85 000. Par conséquent la direction annonce la suppression de 11 portefeuilles en Normandie mais refuse de dire lesquels ! En questionnant la direction, nous apprenons qu'un critère lié aux QPV est pris en compte pour le maintien ou non d'un poste en CEJ.

Questions diverses de la CGT

- Plusieurs syndicats, dont la **CGT**, sont revenus à la charge sur le Fonds de Transition Juste et demandent, puisque des appels à candidatures ont été lancés sur certains sites, une information officielle en CSE sur la nature, la durée et les objectifs du dispositif, ainsi que les sites, le nombre d'agents concernés et la compensation des postes. Ce dispositif est financé par le FSE, ce qui implique que son organisation n'est pas à la libre main des agences comme le laisse entendre la direction !
- Nous relançons la direction pour obtenir les chiffres demandés lors du CSE extraordinaire sur le Contrôle de la Recherche d'Emploi. Nous souhaitons obtenir les chiffres des recours à décision de sanction et la répartition entre le maintien de celle-ci ou l'abandon. Nous posons la même question pour les recours à la médiation et au tribunal administratif.